



Intervention de Vincent DELAUGE au nom du SNUDI FO 43 en Soutien à nos collègues de Vieille Brioude

Chers collègues, Chers camarades,

J'interviens aujourd'hui pour rappeler le soutien indéfectible du SNUDI-FO aux collègues et ATSEM de l'école de Vieille Brioude.

Le SNUDI FO a indiqué à plusieurs reprises qu'il existait des connexions complexes dans ce dossier.

En effet, depuis plusieurs années, les personnels ont été en proie, et à plusieurs reprises, à des remises en cause par certaines élues municipales. Le SNUDI-FO c'est d'ailleurs félicité de l'intervention de notre administration pour rappeler que, oui, les professeurs des écoles sont bien fonctionnaires d'état et qu'à ce titre ils n'ont pas à se soumettre aux ingérences des élus locaux.

Puis, l'administration a reçu une lettre de diffamation d'une mère d'élève contre une de nos collègues. Collègue qui a bénéficié, au regard de ses états de service élogieux, de la protection fonctionnelle et du soutien de ses supérieurs hiérarchiques.

Ensuite, cette même mère d'élève a décidé de porter plainte contre notre collègue pour violence sur enfant. Ce qui a entraîné la procédure et l'emballage judiciaire que l'on connaît aboutissant à la mise en examen de 2 collègues qui seront traduites devant le tribunal correctionnel en avril et la convocation d'une autre collègue et d'une ATSEM pour un soi-disant rappel à la loi pour non dénonciation.

Et enfin, il y a eu cette médiatisation, y compris au niveau national. Quel est le but réel de cette opération ? Il y a également eu des interventions politiques, pourquoi ?

Il y a eu l'expression anonyme du responsable de la FCPE, qui rappelons-le, n'est pas représentant des parents au conseil d'école de Vieille Brioude. On peut s'interroger sur l'objectif recherché par ce soit-disant « représentant » qui accuse sans preuve les adultes remettant en cause le principe de la présomption d'innocence et étaye sa thèse de la culpabilité des personnels sur une diminution non avérée du nombre d'élèves dans l'école.

Ces questions sont posées et devront trouver des réponses.

Ce qui est sûr, c'est que les personnels ont reçu le soutien de la quasi-totalité des parents d'élève et d'élus

locaux qui s'étaient encore réunis à 300 samedi dernier devant l'école de Vieille Brioude avec les enseignants, ATSEM, EVS, AESH à l'appel du SNUDI FO, du SNUipp et du syndicat FO des territoriaux. Voici un extrait de leur déclaration :

« Concernant la première plainte, nous (les parents) insistons sur le fait que la quasi-totalité des parents d'élèves de cette classe ont attesté sur l'honneur que jamais leurs enfants n'ont subi ou vu de maltraitance physique ou psychologique de la part de leur enseignante. Ils ont attesté de même en faveur de la maîtresse concernée par la deuxième plainte.

D'autres parents d'élèves, anciens parents d'élèves, anciens élèves, accompagnateurs, bénévoles, anciens élus, collègues et anciens collègues, ont également rédigé des attestations. Le groupe de soutien s'étoffe, les pétitions se signent et le combat continue, il sera long, encore plus pour elles (enseignantes et employées communales) que pour nous. »

Au regard de ces faits, le SNUDI-FO dénonce donc une véritable campagne de diffamation à l'encontre des personnels de l'école de Vieille Brioude, qui n'a pour but que de nuire à des personnels qui n'ont eu d'autre tort que de défendre leur statut et de tenter de les faire virer pour que certains puissent organiser l'école territorialisée à leur guise.

Vous nous l'avez tous dit, aucun de nous n'est à l'abri, en particulier avec l'augmentation, dans nos classes, d'enfants de plus en plus difficiles à gérer et avec l'intrusion systématique de certains parents qui n'ont plus ni confiance, ni de respect en l'Education Nationale. Nous avons mis beaucoup de mot sur ce qui arrive à nos collègues : acharnement, cabale, lynchage, ... Mais aucun mot ne sera assez fort pour exprimer la violence que subissent les personnels de cette école. Car on ne se remet pas facilement d'une telle histoire. Cette histoire témoigne de l'insécurité dans laquelle nous exerçons notre métier, nous sommes tous des enseignants de l'école de Vieille Brioude.

C'est pourquoi, le SNUDI-FO tient à témoigner toute son amitié et toute sa sympathie à tous les personnels de l'école et à déclarer que nous sommes avec elles, inconditionnellement.

Pour finir, nous sommes rassemblés, aussi, aujourd'hui pour exiger l'abrogation du décret sur l'évaluation des enseignants. Je voudrais attirer votre attention sur deux points au regard de ce qui se passe pour nos collègues de Vieille Brioude :

- L'item 7 de la grille de compétence que remplira notre IEN, indique « Coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école ». Que se passera-t'il pour ceux d'entre nous, qui comme nos collègues de Vieille-Brioude, refuseront de se plier aux vellétés et injonctions de certains élus locaux ? Que se passera-t'il pour ceux qui refuseront de se soumettre aux desideratas de familles intrusives ? Ce qui est sûr c'est que, même sans se retrouver au tribunal, la première des sanctions ce sera l'exclusion de l'avancement accéléré réservé aux excellents. Cet item 7, à lui seul, doit nous convaincre que nous avons raison de combattre le projet de décret sur l'évaluation des enseignants. Car c'est un item pour nous soumettre un peu plus aux « soi-disant » partenaires de l'école dans le cadre des projets éducatifs locaux.
- L'item 8 quant à lui indique « installer et maintenir un climat propice aux apprentissages ». A l'heure de l'inclusion scolaire systématique obligatoire et forcée, comment installer et maintenir un climat propice aux apprentissages alors que nous accueillons dans nos classes des élèves ingérables ? A l'heure où nos collègues sont perpétuellement remis en cause par certains parents d'élève, que les lettres d'accusation de certains parents remplissent nos dossiers administratifs, comment avoir l'autorité nécessaire pour installer et maintenir un climat propice aux apprentissages ? A l'heure où nos collègues de Vieille Brioude pourrait être condamnée sur la base de calomnies et créer un précédent extrêmement dangereux pour nous tous, comment avoir dans nos classe le respect indispensable pour installer et maintenir un climat propice aux apprentissages ?

Voilà les finalités de la nouvelle évaluation des enseignants : nous soumettre aux pressions locales et nous faire porter la responsabilité de la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves occasionnée pourtant par les contre-réformes, par le désengagement de l'Etat et par les politiques d'austérité dans l'Education Nationale.

Alors oui, exigeons l'abrogation du projet de décret sur l'Evaluation des Enseignants.

